

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 octobre 2018
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le HUIT du mois d'OCTOBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1^{er} octobre 2018.

Présents : MM. FOURNIER, BOLTZ, CANTELE, DROUIN (à partir du point 3.1), FAVIER, FICHTER, HENRY, MULLER, MUNIER, PELIZZARI et WATRIN.

Membre ayant donné procuration : M. MATELIC à M. BOLTZ

Absents excusés : M. CORRADI et M. DROUIN (jusqu'au point 2.1)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mme LIEBGOTT

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Président sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- **Lotissement artisanal « Bérégovoy » à Moyeuvre-Grande – Réalisation d'une extension de voirie – Attribution du marché**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, autorise **le Président** à ajouter le point à l'ordre du jour.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2018-84 - Aide à la rénovation des commerces de centres villes - Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à un commerçant dans le cadre de l'aide à la rénovation des commerces de centres-villes, pour un montant de 1 423,50 €,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

2. DEVELOPPEMENT DURABLE

2.1 DB 2018-85 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers, pour un montant total de 233,50 € dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

3. LOGEMENT

3.1 DB 2018-86 – Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) - Avenant n°1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accepter l'intervention de la Région Grand Est dans la mise en œuvre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat pour les cinq « communes rurales » situées dans le périmètre de la CCPOM, à savoir : Bronvaux, Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Roncourt et Sainte-Marie-aux-Chênes,
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant de la convention à passer, à cet effet, avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et la Région Grand Est.

3.2 DB 2018-87 – Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Aide aux particuliers – Demande de subvention auprès de la Région GRAND EST

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'OPAH « aide aux particuliers » pour les années 2018, 2019 et 2020,
- DECIDE de solliciter pour sa réalisation, l'attribution de subventions auprès de la Région « Grand Est »,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, avec la Région « GRAND EST » pour l'attribution d'aides aux particuliers dans le cadre de l'OPAH (2018, 2019 et 2020).

3.3 DB 2018-88 – Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers, pour un montant total de 2 541,50 € dans le cadre du protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

3.4 DB 2018-89 – Fonds de solidarité pour le Logement (FSL) - Détermination du montant de la participation financière pour 2018

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,30 € par habitant.

4. ENVIRONNEMENT

4.1 DB 2018-90 – Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial – Choix d'un Bureau d'Etudes – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier l'élaboration du « Plan Climat Air Energie Territorial » de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, au bureau d'études « Climat Mundi » 34, rue Jean Racine à MONTIGNY LE BRETONNEUX (78180),
- Et AUTORISE le Président à signer le marché à passer à cet effet avec le bureau d'études retenu.

POINT SUPPLÉMENTAIRE

DB 2018-91 – Lotissement artisanal « BEREGOVOY » à Moyeuve-Grande – Réalisation d'une extension de voirie – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par l'entreprise MULLER TP pour un montant de 68 875,00 € HT soit 82 650.00 € TTC, pour la réalisation des travaux d'extension de voirie dans le lotissement artisanal « BEREGOVOY » à Moyeuve-Grande,
- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché.

5. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2018.
- Tableau de bord financier au 30/09/2018.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2018.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2018.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/09/2018.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 30/09/2018
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2018.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2018.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/08/2018.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h25.

Rombas, le 17 octobre 2018

Le Président



Lionel FOURNIER